



# La lettre d'information de Vive le Vélo

*Février 2015*

Bonjour à tous,

En ces temps de vacances scolaires, de grandes marées et d'arrivée de l'Hermione, on en oublierait presque le vélo ! C'était sans compter la lettre de Vive le Vélo, fidèle au poste chaque fin de mois.

Bonne lecture !

## La vie de l'association

**Retour sur l'assemblée générale** : une vingtaine de personnes présentes, 3 heures de discussions intenses et un buffet dînatoire pour terminer la journée en toute convivialité ! Les élus de la Ville et de la CdA ont brillé par leur absence malgré l'annonce de leur venue.

Pendant ces 3 heures, nous avons repris les projets menés en 2014, ceux à mener en 2015 et un point sur la trésorerie de l'association (léger déficit notamment dû à une diminution du nombre de gravages et du nombre d'adhérents). Vous pouvez télécharger les documents suivants :

- [les projets 2014 et 2015](#)
- [le compte-rendu de l'AG](#)

Les éléments sur la trésorerie sont disponibles pour les adhérents, sur simple demande.

**PDASR 2015** (Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière) : cette année encore, Vive le Vélo va déposer un projet auprès de la Préfecture. Nous proposons deux actions dans ce cadre (qui seront réalisées si notre projet est accepté) :

- créer un document de synthèse recensant l'*évolution de la réglementation concernant les aménagements cyclables sur la route*. Il s'agit ici de le distribuer lors des séances de gravage, de formations diverses ou de sensibilisation à la pratique du vélo. Nous pensons que si les cyclistes et les automobilistes sont mieux informés des aménagements existants, les conflits et les risques d'accidents en seront diminués.

- à l'automne 2015, mener une *campagne de sensibilisation sur l'éclairage des cyclistes urbains*, dans des conditions qui restent à définir avec l'ensemble des partenaires.

**Création du Comité Vélo 17** : le 21 février dernier a eu lieu l'assemblée générale constitutive de cette nouvelle association, regroupant les associations cyclistes du département (Vélo Pour Tous à Rochefort, Saintes A Vélo, Vélo-Ecole et Vive le Vélo de La Rochelle, Vélo-Libre de Marennes). A cette occasion, les statuts ont été validés et seront déposés en Préfecture début avril, suite à la désignation en mars des co-responsables de cette association : au lieu d'élire un président, il a été décidé que chaque association désignerait un co-responsable, ce qui fait un total de 5 personnes gérant le Comité Vélo 17.

Vous trouverez [sur ce lien](#) le compte-rendu de cette réunion de constitution.

## Agenda

**Mardi 10 mars à 20h30** : premier conseil d'administration de l'année.

**Dimanche 29 mars de 10h à 17h** : participation de Vive le Vélo à la "fête du printemps" place de la Mairie, à Aytré. Vous y trouverez un stand de contrôle technique des vélos tenu par la régie de quartiers "Diagonales" et un stand de marquage des vélos tenu par Vive le Vélo. Vous pourrez également participer à des balades ou des circuits en vélo.

## Actualités

- Pour continuer dans la lignée du mois de Janvier, un article supplémentaire sur les aménagements cyclables à Amsterdam (revue Cyclotourisme - Février 2015) :

[Lire l'article.](#)

- Le blog du Vélib' parisien fait un retour sur l'expérience de l'indemnité kilométrique pour les salariés venant travailler en vélo : une expérience réussie !

[Lire l'article.](#)

Et un [article plus poussé](#) sur le même sujet du blog "Isabelle et le vélo".

- Un nouveau gratte-ciel à Londres, jusque là rien d'extraordinaire. Sauf qu'ici, le vélo est complètement intégré dans le projet : une place de stationnement vélo par chambre, ascenseurs dédiés aux cycles entre leur espace de stationnement et les appartements, ainsi qu'un atelier de réparation exclusivement réservé aux résidents, situé au sous-sol du complexe.

[Lire l'article.](#)

---

Pour les personnes qui souhaitent adhérer à l'association, ça se passe par ici :

<http://vivelevelo17.free.fr/spip.php?article57>

Merci de votre soutien !

Vous voulez partager une actualité ? Nous faire part d'une proposition ? Nous signaler un point noir sur les aménagements et signalisations cyclables, agrémenté de photos ? N'hésitez pas, envoyez-nous un mail ou contactez par téléphone un des membres du bureau.

Toutes les informations sont sur notre site Internet : <http://vivelevelo17.free.fr/>

Et n'oubliez pas, faites du vélo !